

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 14 AVRIL 2010

---

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, LOUSTAU, IDOIBE, SARASOLA, BOURDET-PEES, VALIANI, SOUMET, FRECHOU, BELLOT, REY, LEPRETRE, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, MALEIG, GINIEIS, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

Pouvoirs : Anne-Marie BARRERE à André BERNOS  
Jean-Claude ELICHIRY à Jean MENE-SAFRANE  
Marie-Lyse GASTON à Dominique QUEHEILLE  
Dolores CABELLO à Robert BAREILLE  
Fabien REICHERT à Bernard UTHURRY  
Gilles BITAILLOU à Véronique PEBEYRE  
Patrick MAILLET à Philippe GARROTE  
Nathalie REGUEIRO à Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

Suppléants : Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY  
Patrice CRESTE suppléant de Henri GIMENEZ  
Jean LABORDE suppléant de Robert LABORDE-HONDET  
Georgette SALHI suppléante de Yves TOURAINE

Excusés : Patrick SEBAT, France JAUBERT-BATAILLE, Bernadette BOERIE.

---

#### RAPPORT N°4 -

#### SUBVENTIONS DE L'ANNÉE 2010

M. BELLOT rappelle que la CCPO est amenée à verser chaque année des subventions à des structures pour l'exercice des missions qui relèvent de sa compétence.

Pour 2010 les subventions sollicitées sont les suivantes :

- Centre Social « La Haut » : 109 100 €
- Mission Locale : 83 676.83 €  
Cette participation se découpe en deux subventions distinctes à savoir une subvention de fonctionnement de la Mission Locale de 78 831.33 € et une subvention FAIRE de 4 845 €

Les subventions supérieures à 23 000 € feront l'objet d'une convention spécifique.

- Maison de l'Emploi : 12 755 €. A noter que des négociations sont en cours avec les autres territoires concernés et qu'à l'issue, cette somme pourra éventuellement faire l'objet d'une décision modificative.
- Associations à vocation économique :
  - Béarn Initiative : 1 000 €
  - Béarn Adour Pyrénées : 500 €
  - Couveuse d'Entreprise : 2 500 €
  - ADIE : 1 200 €
  - Haut-Béarn Expansion : 1 300 € (forum de l'emploi s'il a lieu)
  - Défi Jeunes : 1 000 €
  - Adour Entreprendre : 1 000 €
- Cas intercommunal : 13 000 €
- Cinéma « Le Luxor » : 15 000 €

Les crédits budgétaires sont prévus au BP 2010.

Où cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité : (M. LAURONCE ne participant pas au vote pour la subvention relative à Haut Béarn Expansion)**

- **ADOPTÉ** le présent rapport.
- **AUTORISE** le président à verser les subventions susvisées pour l'année 2010 et signer, éventuellement, les conventions correspondantes

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 14 Avril 2010

Suivent les signatures

Le Président,

**Bernard UTHURRY**